DIV "C"
Reçu le
12.OCT.1992

DRIRE Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.

Ministère de l'Environnemen

MIDI-PYRÉNÉES
SUBDIVISION ARIEGE

Rue Victor Hugo - Peysales -09000- FOIX tél: 61.65.03.51 - FAX : 61.02.79.34

C. Desmoulins
Directeur

Foix, le 8 octobre 1992

Le Directeur Régional

à

Monsieur le Préfet de l'Ariège
09000 - FOIX

OBJET : Déchets toxiques sur le site de la Mine d'Anglade à SALAU.

Pour faire suite à mes envois des 11 mars 1992 et 6 avril 1992, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'enlèvement et le traitement des 6 condensateurs contenant du pyralène ont été réalisés les 29-06-92 et 31-08-92 par les Sociétés **SEARMIP et APROCHIM.**

A l'heure actuelle, la Mine d'Anglade à SALAU est exempte de déchets toxiques.

Le Directeur Régional
Par délégation l'Ingénieur de l'Industrie
et des Mines

Cl. BERNADAC